

BOURSES DE SOUTIEN AUX ÉTUDES POUR LES ÉTUDIANT.E.S DE MAÎTRISE OU DE DOCTORAT

CONCOURS HIVER 2022
Date limite : 15 AVRIL 2022

L'Institut universitaire Jeunes en difficulté (IUJD) annonce l'ouverture d'un concours pour l'attribution de bourses de soutien aux étudiant.e.s de maîtrise et de doctorat qui ne bénéficient pas d'une bourse d'un organisme subventionnaire.

DESCRIPTION DU PROGRAMME

Ce programme vise à encourager la relève en recherche en offrant un soutien financier aux étudiant.e.s de maîtrise ou de doctorat qui se distinguent par la qualité de leur dossier académique et leur contribution à la recherche, sans toutefois bénéficier d'une bourse d'un organisme subventionnaire.

- Une bourse d'un montant de 3 000 \$ sera accordée pour les étudiant.e.s de maîtrise.
- Une bourse d'un montant de 4 000 \$ sera accordée pour les étudiant.e.s de doctorat.

CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ

- Produire un mémoire de maîtrise ou une thèse de doctorat (les essais pourraient être considérés sous certaines conditions, notamment le fait de reposer sur une démarche de recherche empirique et de pouvoir mener à une publication) sous la direction ou la codirection d'un chercheur.e qui est membre régulier de l'IUJD ([chercheur.e d'établissement ou universitaire](#));
- S'inscrire dans la [programmation scientifique](#) de l'IUJD;
- Ne pas avoir déjà reçu de bourse d'un organisme subventionnaire pour ce mémoire ou cette thèse au moment de la demande;
- Ne pas avoir reçu un soutien financier pour soutien aux d'études de l'IUJD pour ce mémoire ou cette thèse au moment de la demande;
- Être inscrit.e à temps plein aux études au moment de la demande;
- Avoir complété un minimum de deux trimestres d'études dans son programme au moment de la demande.

PROCESSUS D'ATTRIBUTION

La bourse sera attribuée en un seul versement.

ENGAGEMENTS

Le ou la récipiendaire s'engage à :

- Mentionner le financement de l'IUJD dans toute publication, communication ou produits découlant du projet;
- Au dépôt du mémoire ou de la thèse, fournir le résumé à l'IUJD;
- Remettre une copie des publications, communications ou produits découlant du projet à l'IUJD;
- Contribuer à la diffusion et au transfert des connaissances pour l'IUJD (p. ex. : conférence-midi, bulletin synthèse ou autre);
- Indiquer dans toute autre demande de bourse que le mémoire ou la thèse fait partie de la programmation scientifique de l'IUJD.

POUR PRÉSENTER UNE DEMANDE

Les personnes intéressées doivent remettre les documents suivants :

- Le formulaire rempli de demande de bourses de soutien pour les étudiant.e.s de maîtrise et de doctorat;
- Une lettre d'appui du directeur ou de la directrice (ou codirecteur.trice) qui est un.e chercheur.e régulier.e de l'IUJD : 1) confirmant que l'étudiant.e fait sa maîtrise ou son doctorat sous sa direction ou codirection; 2) précisant l'état d'avancement du projet.
- Une copie du relevé de notes le plus récent;
- Un CV.

Ces documents doivent être envoyés par courriel à l'attention de Véronique Noël à :
iu-jd.ccsmtl@ssss.gouv.qc.ca.

Date limite pour soumettre une demande : le 15 avril 2022

Les candidat.e.s recevront un courriel les informant de la décision du comité d'évaluation au cours de la semaine du 26 avril.